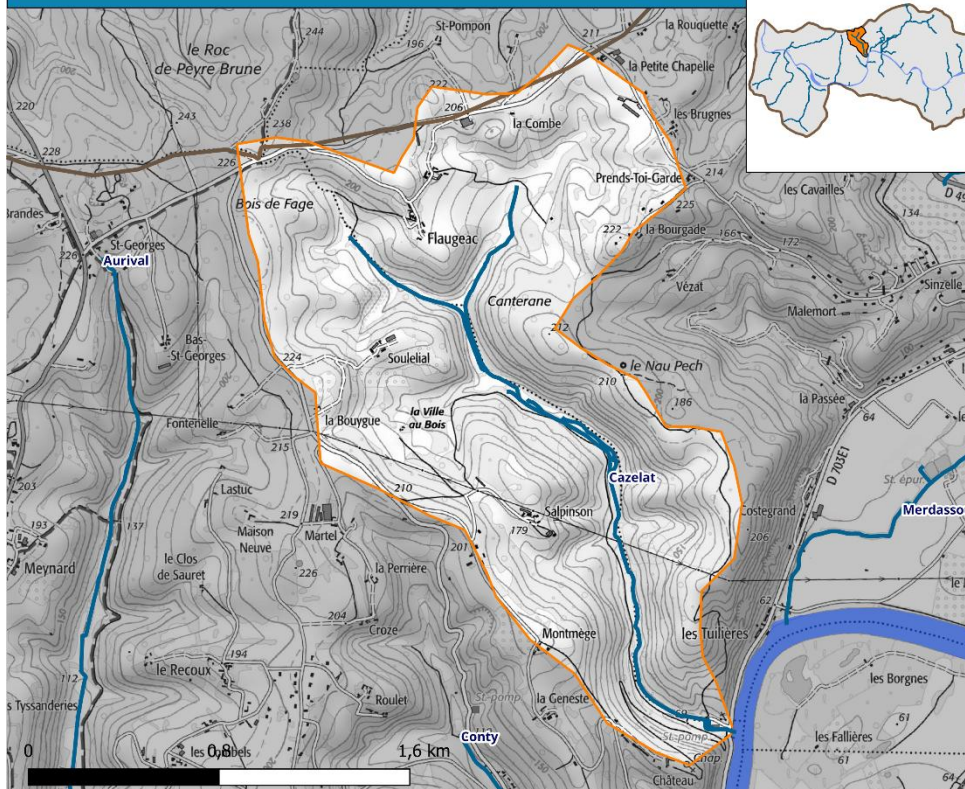


LE CAZELAT

Nom du cours d'eau	Le Cazelat
Affluents	Plusieurs petites sources
Autres noms connus ou anciens	Non
Longueur lit principal + affluents	4 402 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	Non
Com. Com.	Vallée Dordogne Forêt Bessède
Communes concernées	Saint-Cyprien / Coux et Bigaroque-Mouzens
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie. Absence de faune piscicole
Hydrologie (pérenne / assecs)	Source intermittente avec assecs estivaux. Secteur médian pérenne
Présence de zones humides	oui
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Zone humide 120 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Non, dénivelé important. 55 mètres
Dénivelé	65 mètres
Orientation	Nord-Ouest / Sud-Est
Date état des lieux	30/07/2024

Localisation - Cazelat

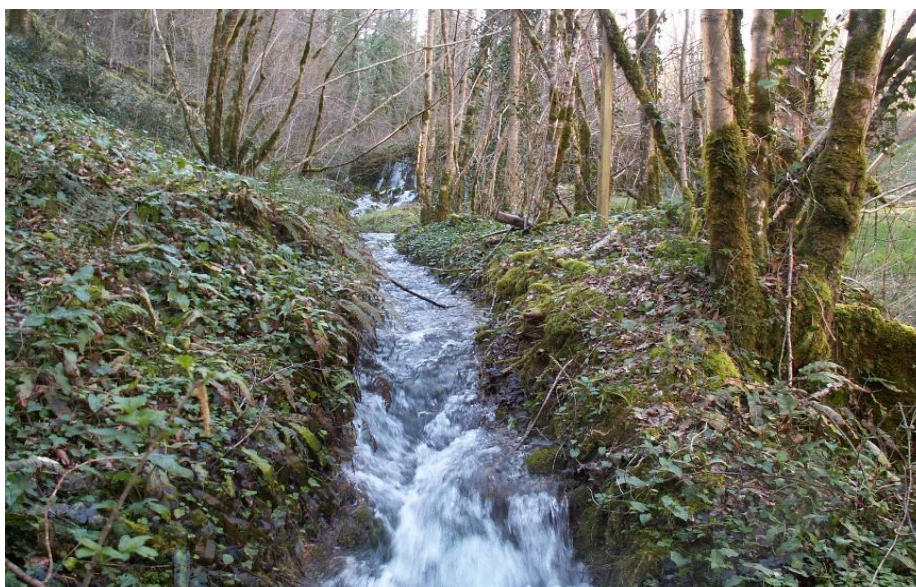


- Cours d'eau du PPG
- Dordogne
- Bassin versant
- Périmètre du SMETAP

1. Situation générale

Le ruisseau du Cazelat est un cours d'eau évoluant principalement en contexte forestier, d'une longueur de 4 400 mètres, il est limitrophe des communes de Saint-Cyprien et de celle du Coux et Bigaroque-Mouzens. Ensermé dans une étroite vallée aux versants pentus et boisés, ce cours d'eau adopte un profil en paliers, à la faveur de la formation de nombreuses barres tuffeuses. Les sources du Cazelat, émanant de petites zones humides, ne sont pas toutes pérennes. En période estivale, son écoulement superficiel ne reste pérenne que sur 20 % de son linéaire.

Le Cazelat se démarque des autres cours d'eau de cette étude par sa faible anthropisation, en effet, en dehors de son extrémité aval où un ancien aménagement avait été réalisé pour l'implantation d'une scierie hydraulique (également appelée autrefois "moulin de Cazelat") puis la traversée de la route départementale 703E1, le reste de son cours a conservé un caractère naturel, malgré quelques légères rectifications en amont.



Le Cazelat en eau (mars 2025). Au second plan : la chute du bassin de l'ancienne scierie hydraulique.

2. Hydrologie

En période humide, les écoulements du Cazelat proviennent de deux petites vallées situées de part et d'autre du lieu-dit "Flaugeac", le regroupement de ces deux bras laisse ensuite place à une prairie humide sur un secteur d'atténuation de la pente. Puis, au niveau de "Salpinson", le ruisseau traverse une nouvelle zone humide occupée par une plantation de frênes. Ce secteur marque le début de la partie pérenne du Cazelat, qui ne le restera que sur environ 300 mètres en période estivale, l'écoulement s'infiltre ensuite en souterrain sur un secteur marqué par de nombreux paliers formés par des barres tuffeuses. Après cette rupture naturelle de l'écoulement, le ruisseau revient ensuite en surface sur les 500 derniers mètres aval.

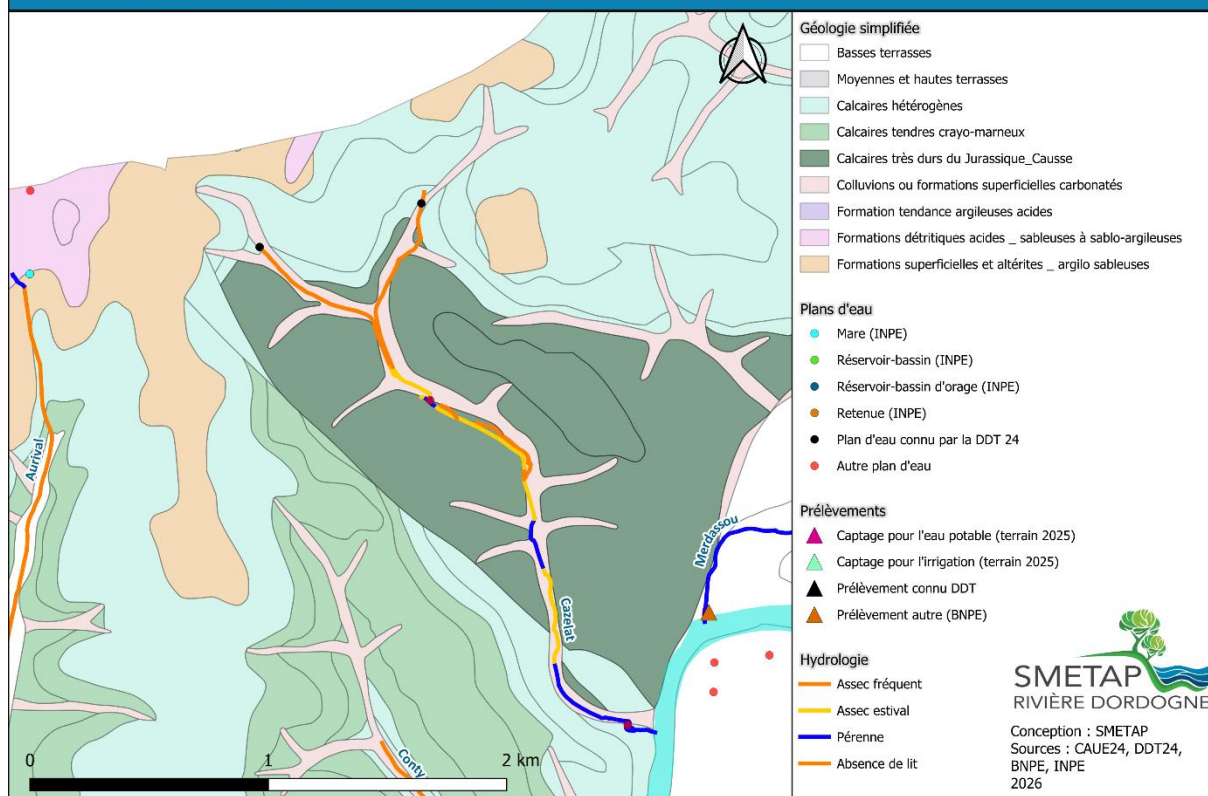


Configuration en paliers (seuils calcaires) du Cazelat en assec (juillet 2024).

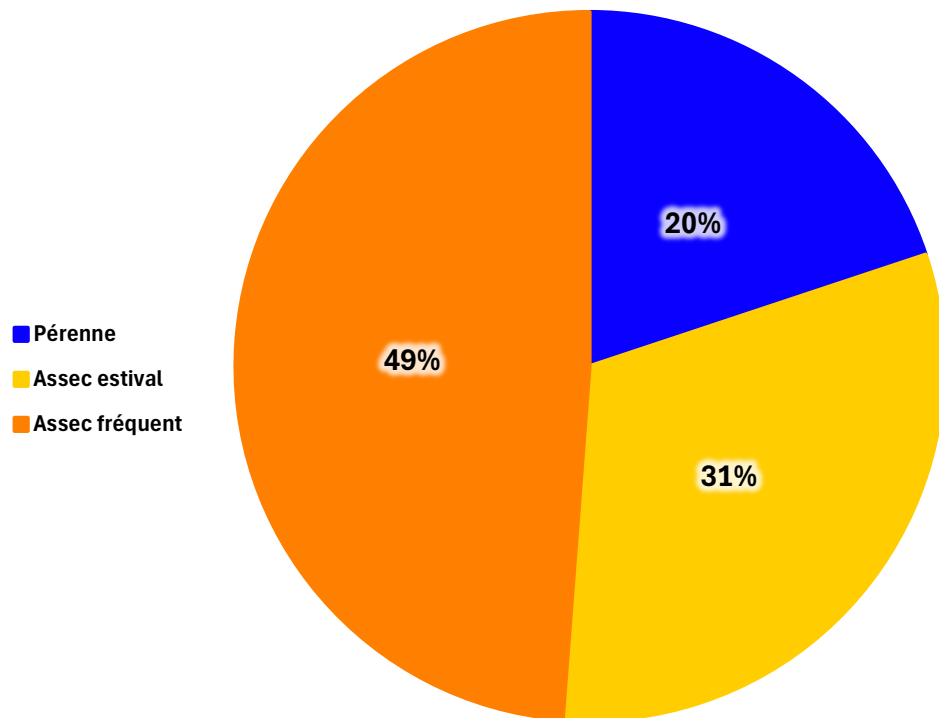


Secteur amont du Cazelat en situation humide (mars 2025).

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Cazelat



Hydrologie du Cazelat



3. Hydromorphologie et lit mineur

Sur son secteur amont, correspondant à des prairies, le lit mineur du Cazelat a fait l'objet de légères rectifications sans surdimensionnements (sur 42 % de son linéaire) et de certains déplacements de son lit, à quelques mètres de son talweg d'origine (15 % du linéaire).

Le secteur aval, enserré dans une vallée boisée étroite et pentue, a conservé son aspect naturel, correspondant à 32 % de son linéaire.

Seuls les 180 derniers mètres aval du ruisseau ont été artificialisés avec la présence d'une ancienne scierie hydraulique (dont il ne reste plus que quelques ruines à ce jour), avec son bassin et sa chute d'eau, puis, en amont direct de la confluence avec la Dordogne, par la traversée de la RD 703E1.

Le Cazelat évolue en contexte forestier avec un dénivelé assez prononcé, sa configuration en nombreux paliers et seuils successifs témoigne d'une importante présence de calcaire.

Le substrat du Cazelat est composé essentiellement de sables sur ses $\frac{3}{4}$ amont (71 % du linéaire) puis de graviers en partie aval (28 % du linéaire).

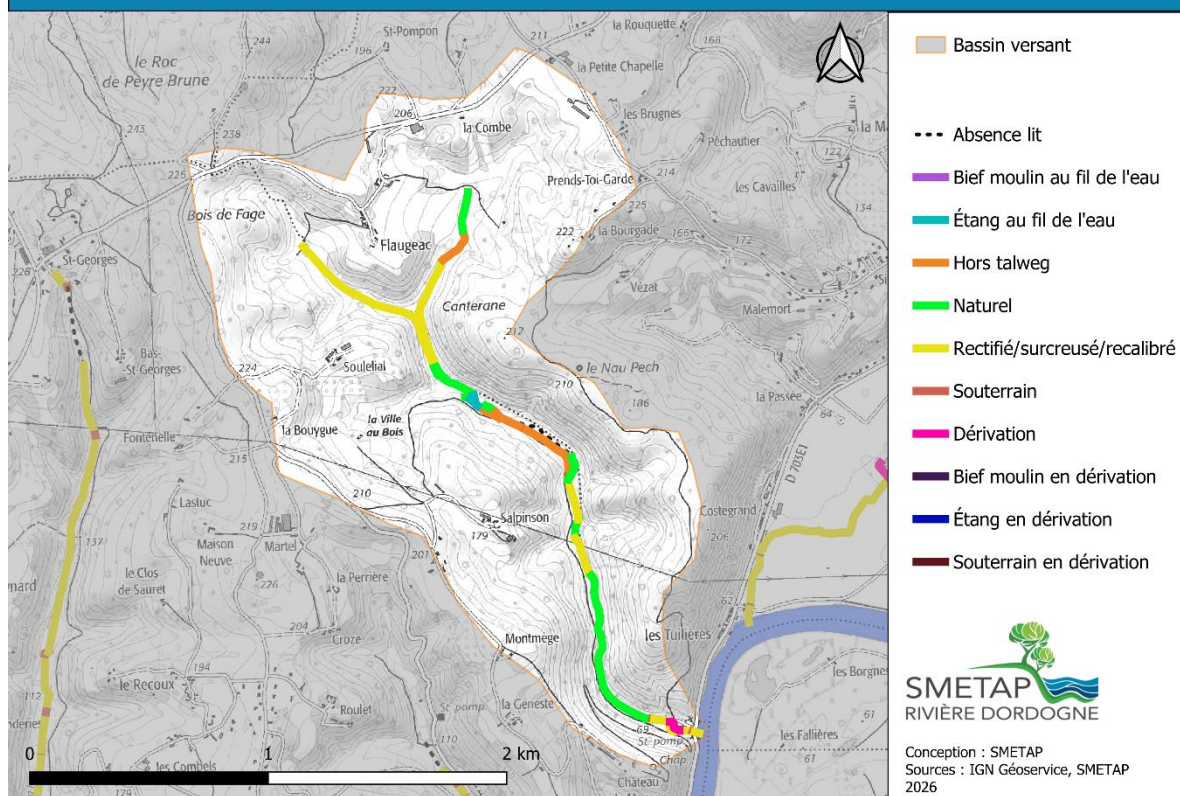
Bénéficiant d'une pente assez prononcée, le Cazelat ne connaît que de petits linéaires soumis au colmatage, représentant 11 % du linéaire total, ces secteurs correspondent à ceux où la pente est atténuée, favorisant la présence de zones humides.

Il n'y a pas d'embâcle sur le Cazelat, deux seuils artificiels sont relevés, celui situé en amont est induit par la présence d'un petit étang, puis, à l'extrémité aval par l'ancien bassin de la scierie hydraulique. Le seuil naturel mentionné en partie médiane correspond à une succession de plusieurs dizaines de seuils calcaires, donnant au ruisseau une configuration en paliers. Enfin, au niveau de la sortie de l'ancien bassin de la scierie hydraulique, une chute artificielle d'une hauteur de 1,5 mètres est présente.

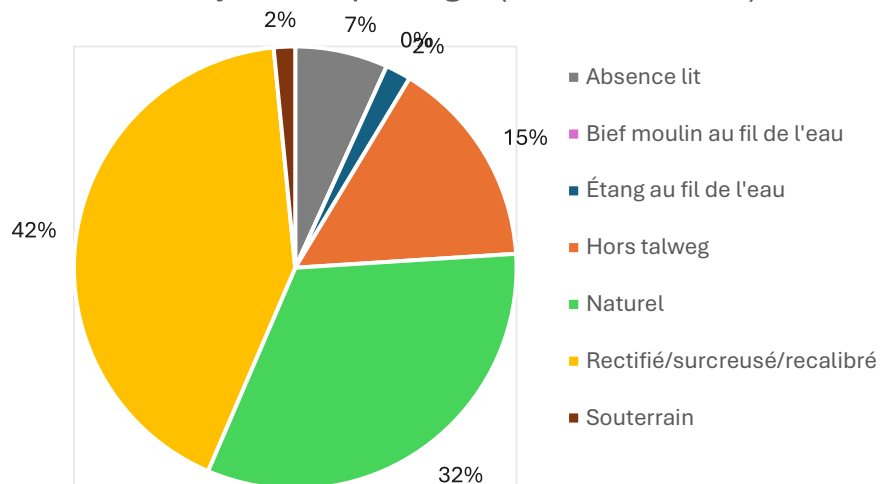


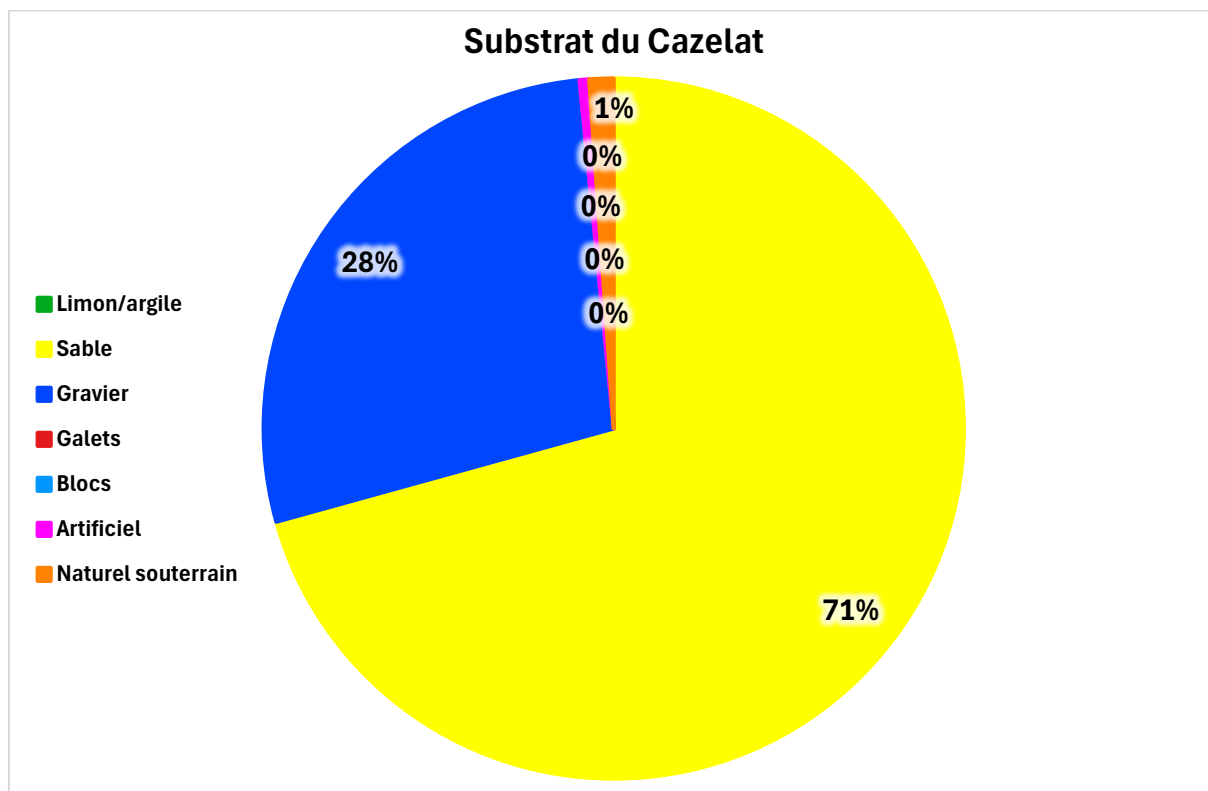
Successions de seuils calcaires en secteur médian

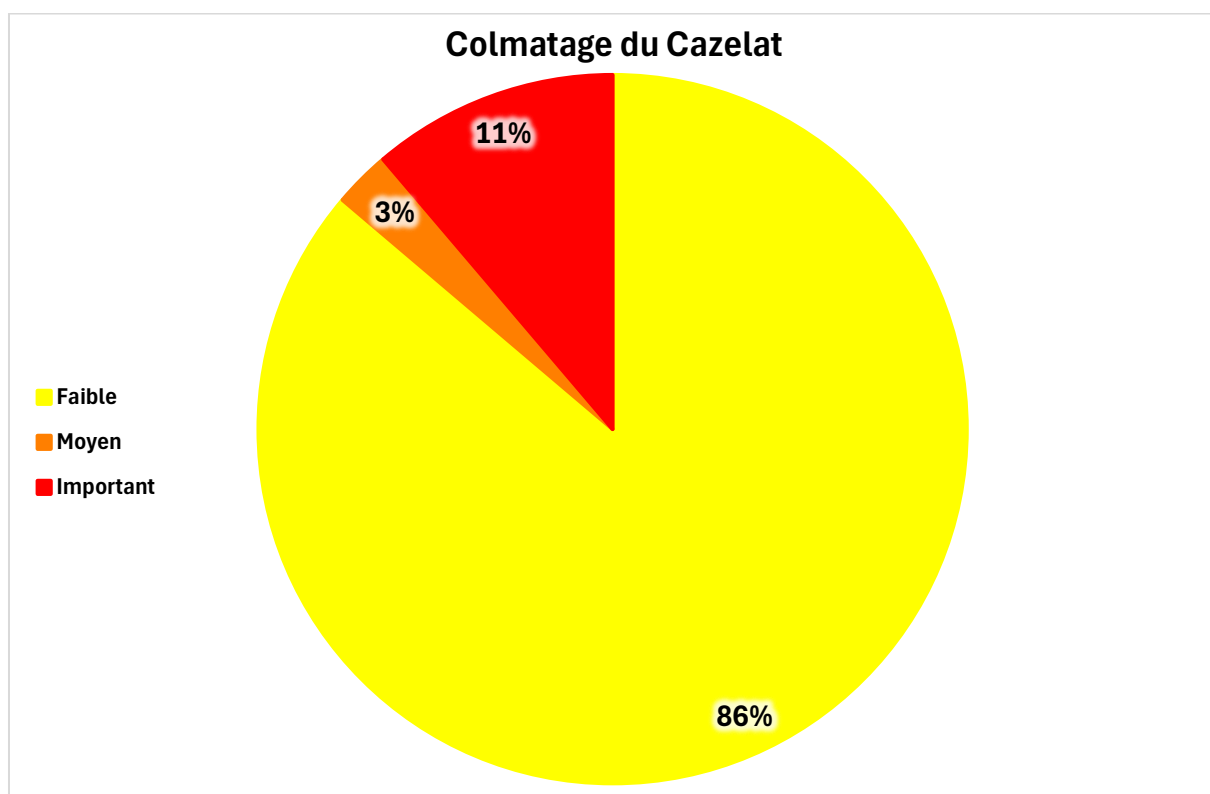
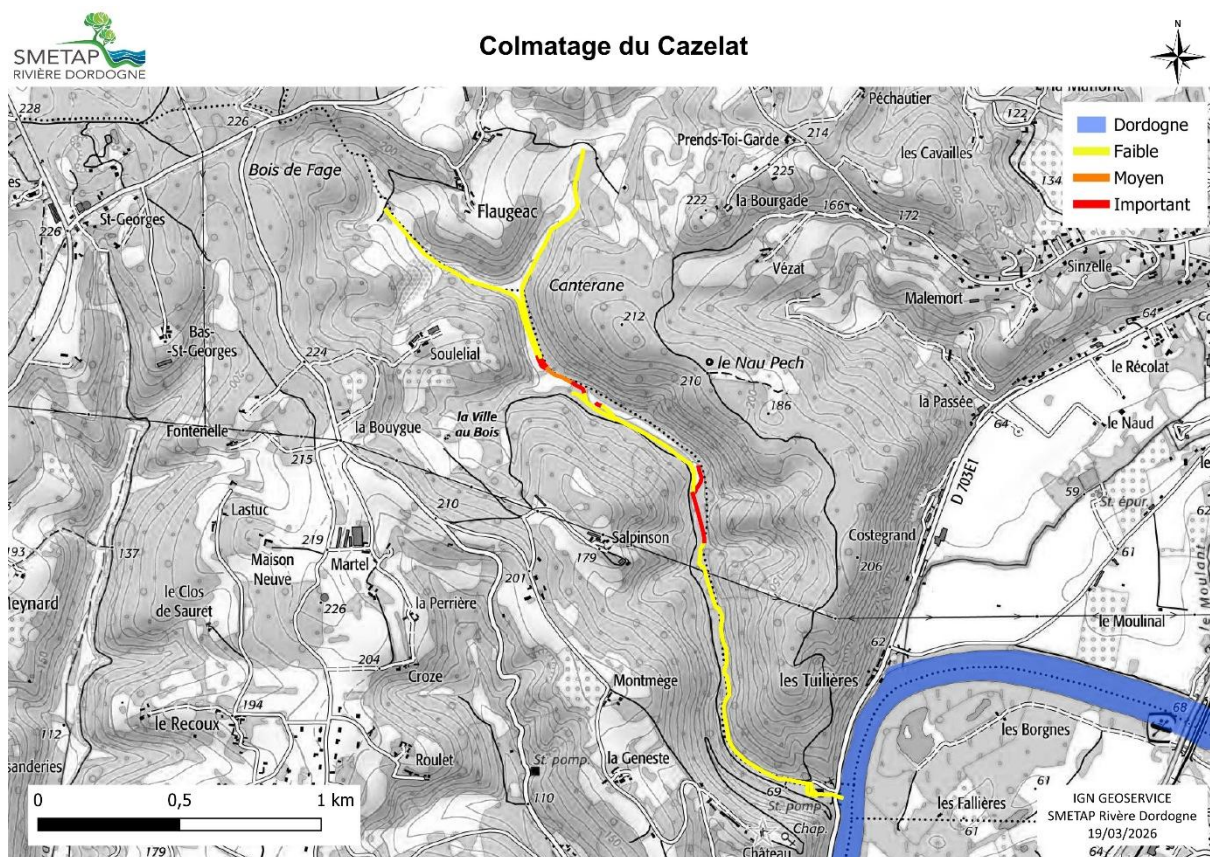
Hydromorphologie - Cazelat

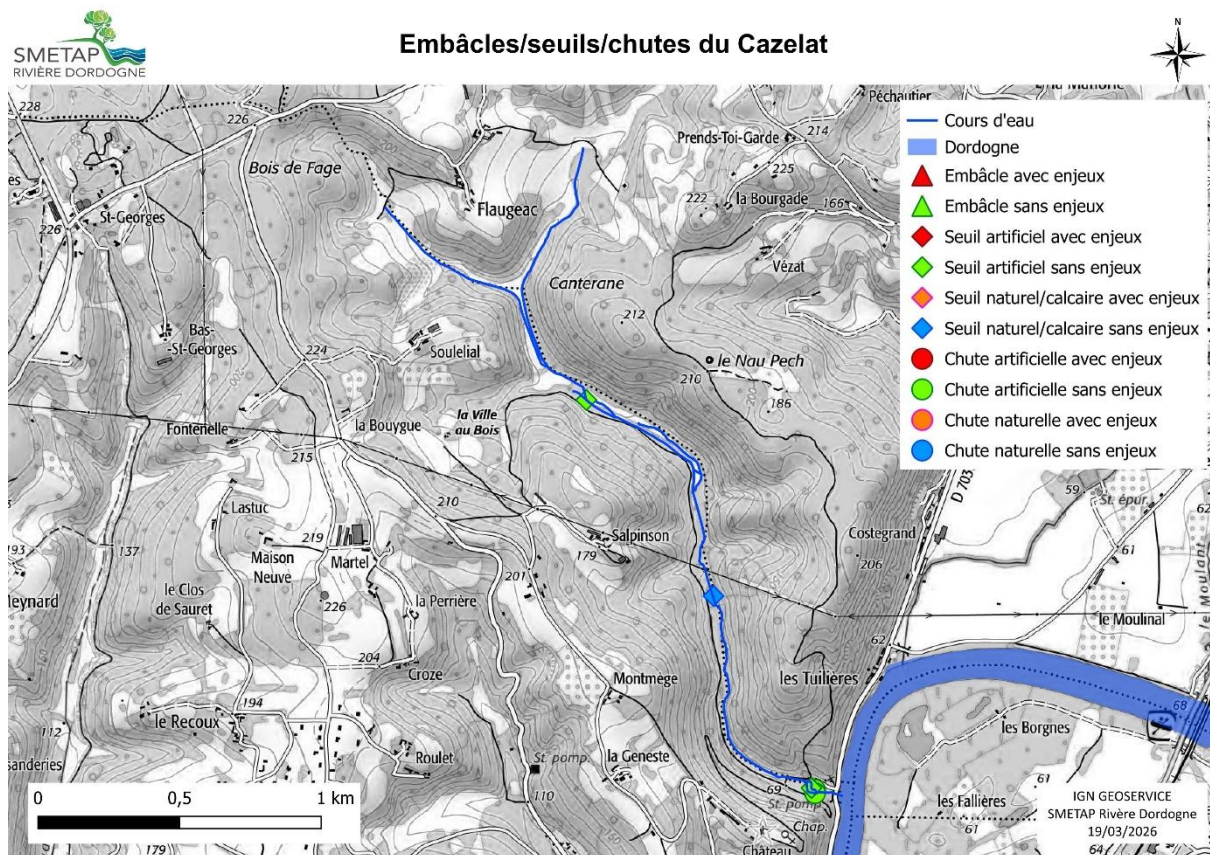


Hydromorphologie (hors dérivation)



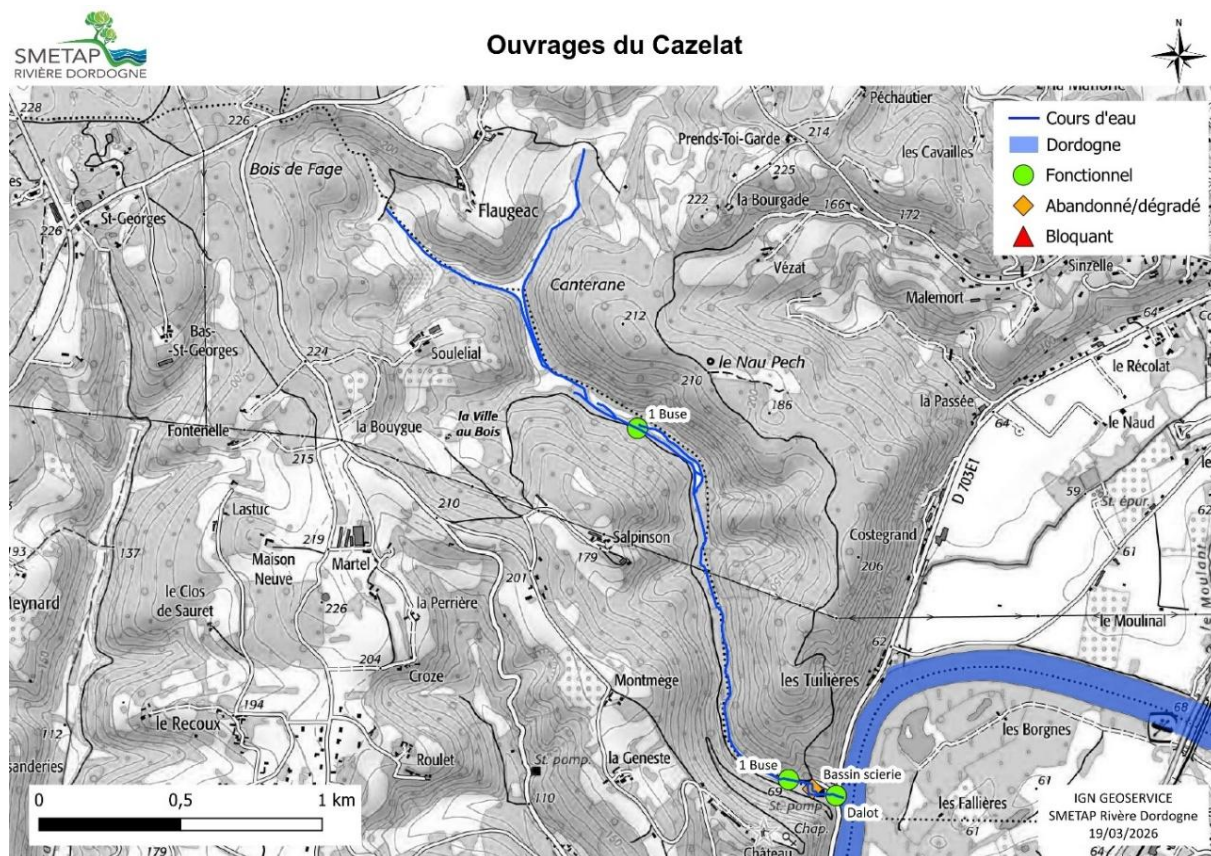




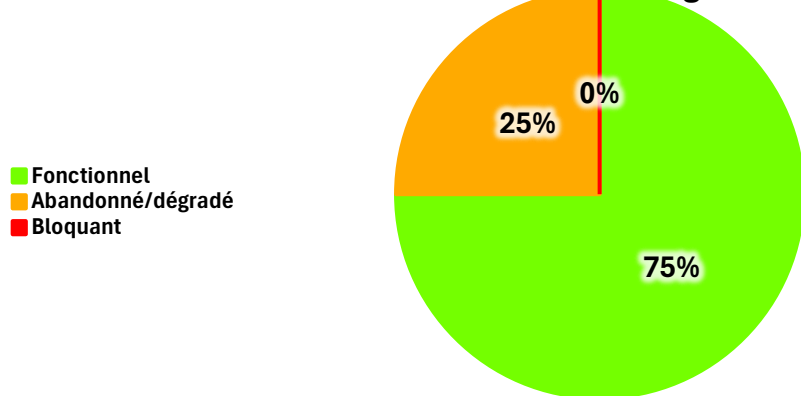


4. Ouvrages

Le caractère sauvage et forestier du Cazelat est à l'origine de la quasi-absence d'ouvrages sur ce ruisseau, en effet, en dehors d'un passage busé en secteur médian, trois ouvrages se situent tous en aval, avec une buse de traversée de chemin puis, juste avant la confluence avec la Dordogne, un dalot, support du passage de la RD 703E1. L'ouvrage abandonné correspond à l'ancien bassin de stockage de l'eau servant autrefois à faire fonctionner la scierie hydraulique. Le passage de l'eau dans ce bassin n'est effectif que lors de fortes pluies. En contexte d'étiage, le ruisseau contourne cet ouvrage.



Fonctionnalité des ouvrages du Cazelat

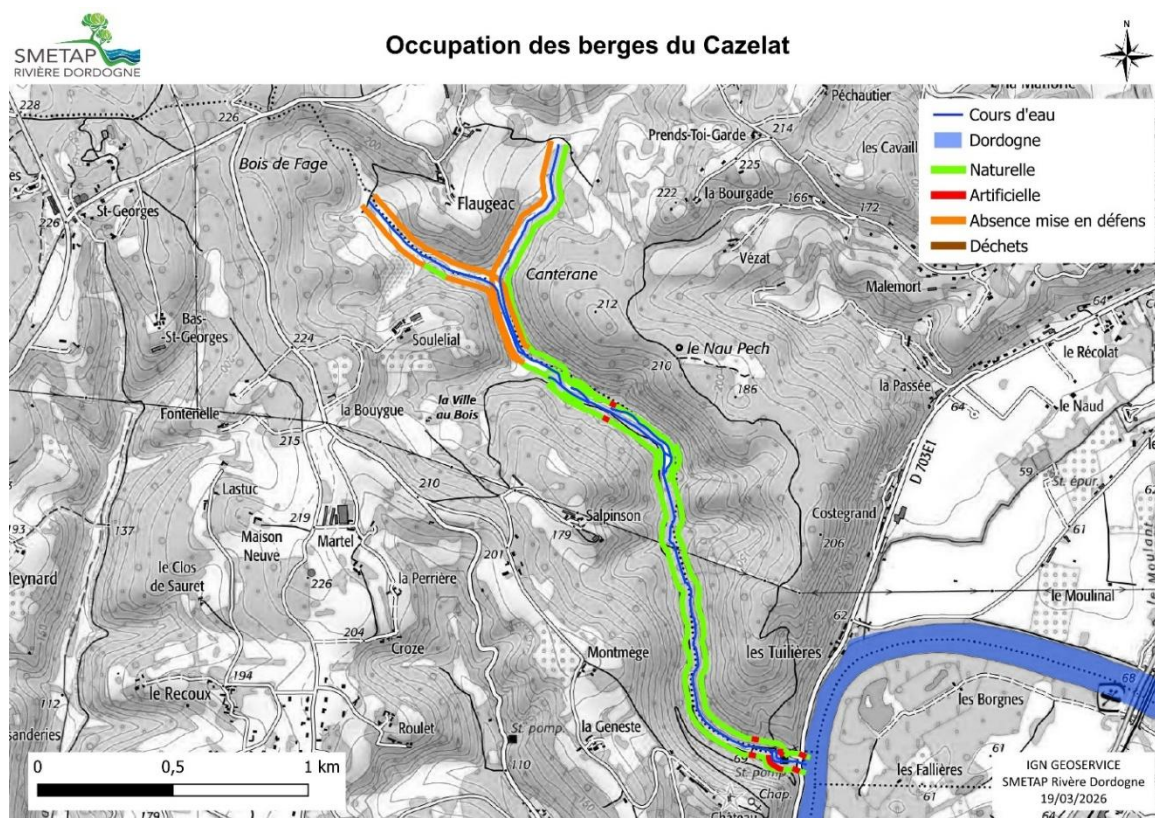


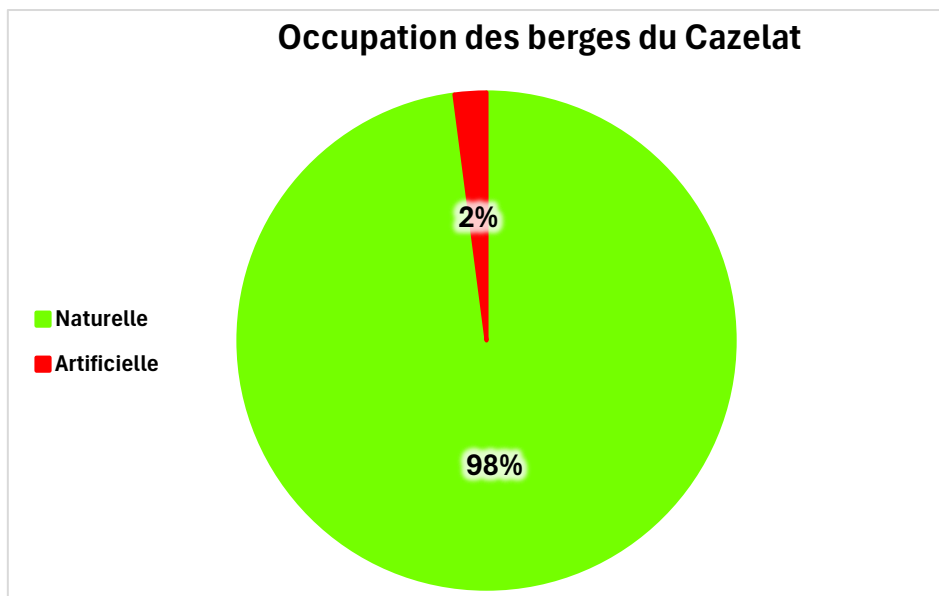


Vestiges de l'ancien bassin de la scierie hydraulique

5. Berges

Au regard de la forte naturalité du ruisseau, les berges sont restées de composition naturelle sur la quasi-intégralité du linéaire, à l'exception des passages de traversées de voiries et de la partie longeant l'ancien bassin aval, bâti en pierres. Le secteur amont est occupé par des prairies et prairies humides pâturées, avec une absence générale de mise en défens du ruisseau, occasionnant un piétinement sur 2 500 mètres de berges, ainsi que sur certaines zones humides.

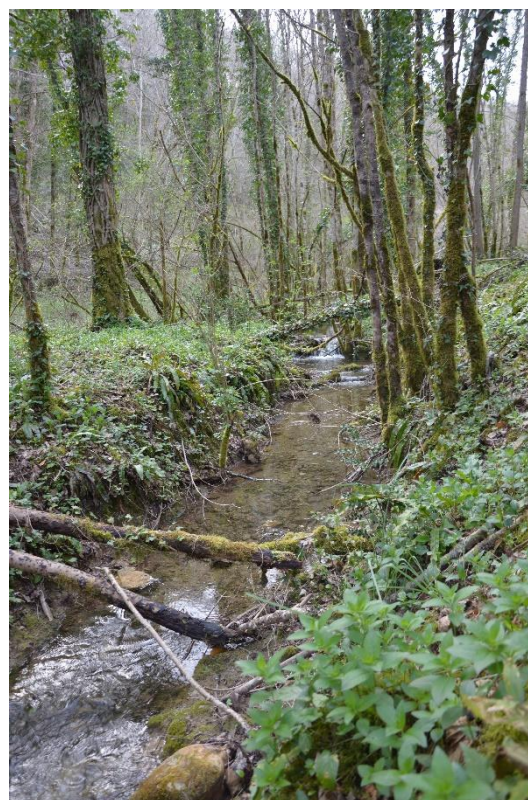




6. Ripisylve

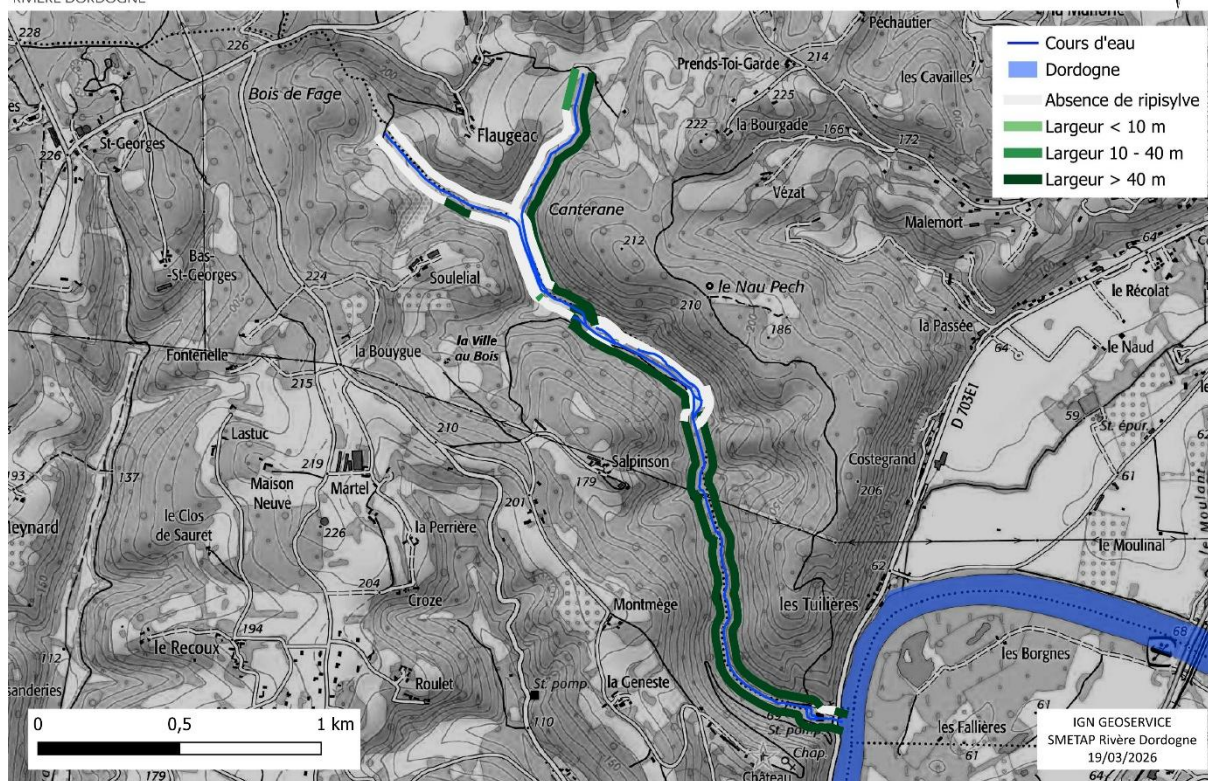
La ripisylve est composée principalement de frênes communs et charmes, elle est accompagnée de quelques chênes pédonculés, ormes champêtres et saules roux. La végétation arbustive est bien représentée avec des sureaux noirs, châtaigniers, fusains noirs, aubépines monogynes, troènes communs, houx et cornouillers sanguins, auxquels s'entremêlent des clématites vigne-blanche. En sous-strate, sont présents de la pulmonaire semblable (espèce rare en Dordogne), du fragon, de l'euphorbe sp, de l'arum d'Italie, de la lathrée clandestine, des fougères scolopendre, de nombreux lierres grimpants et ronces des bois. Par ailleurs, le contexte ombragé et humide du fond de vallon est à l'origine de la présence de nombreuses mousses végétales (bryophytes) dans le lit parfois tari du ruisseau.

Cette ripisylve est directement prolongée par les boisements des coteaux attenants, de type charmaie-chênaie lui conférant une grande largeur sur 56 % de son linéaire. La partie amont, davantage vouée aux prairies pâturées, est dépourvue de ripisylve sur 42 % du linéaire total.

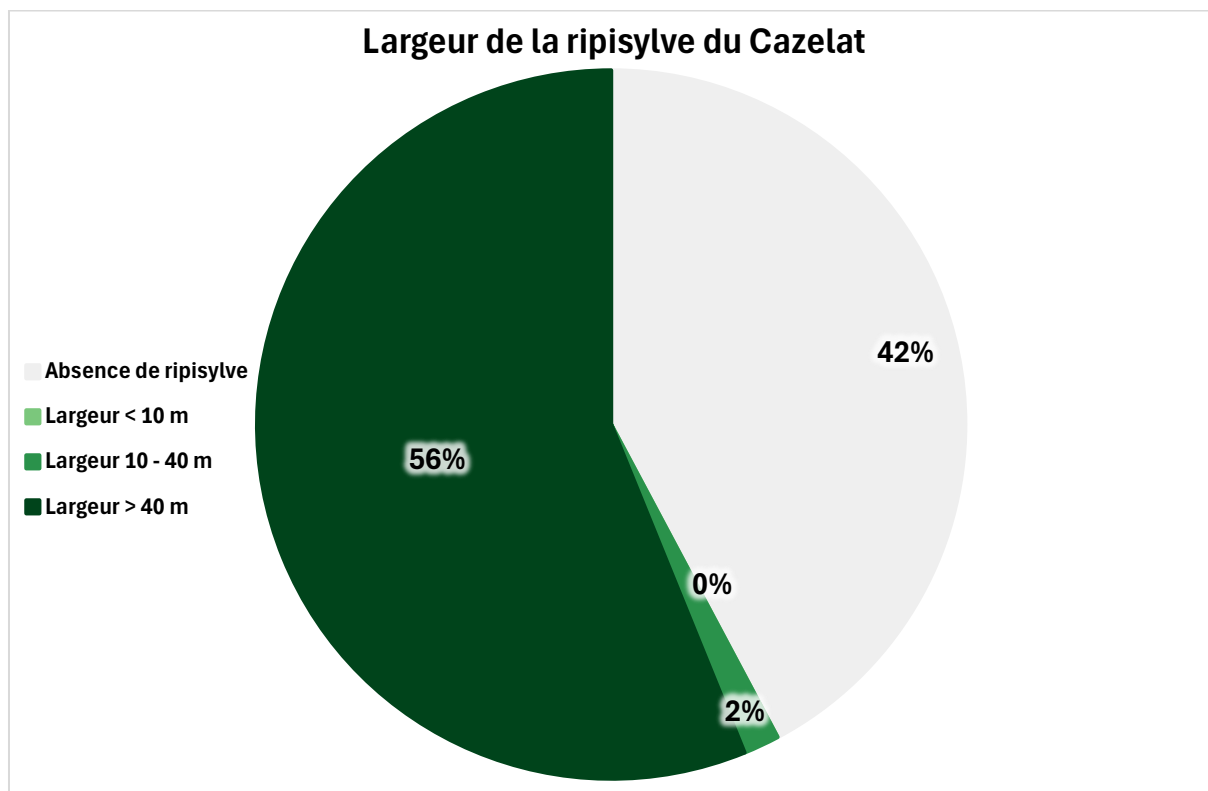


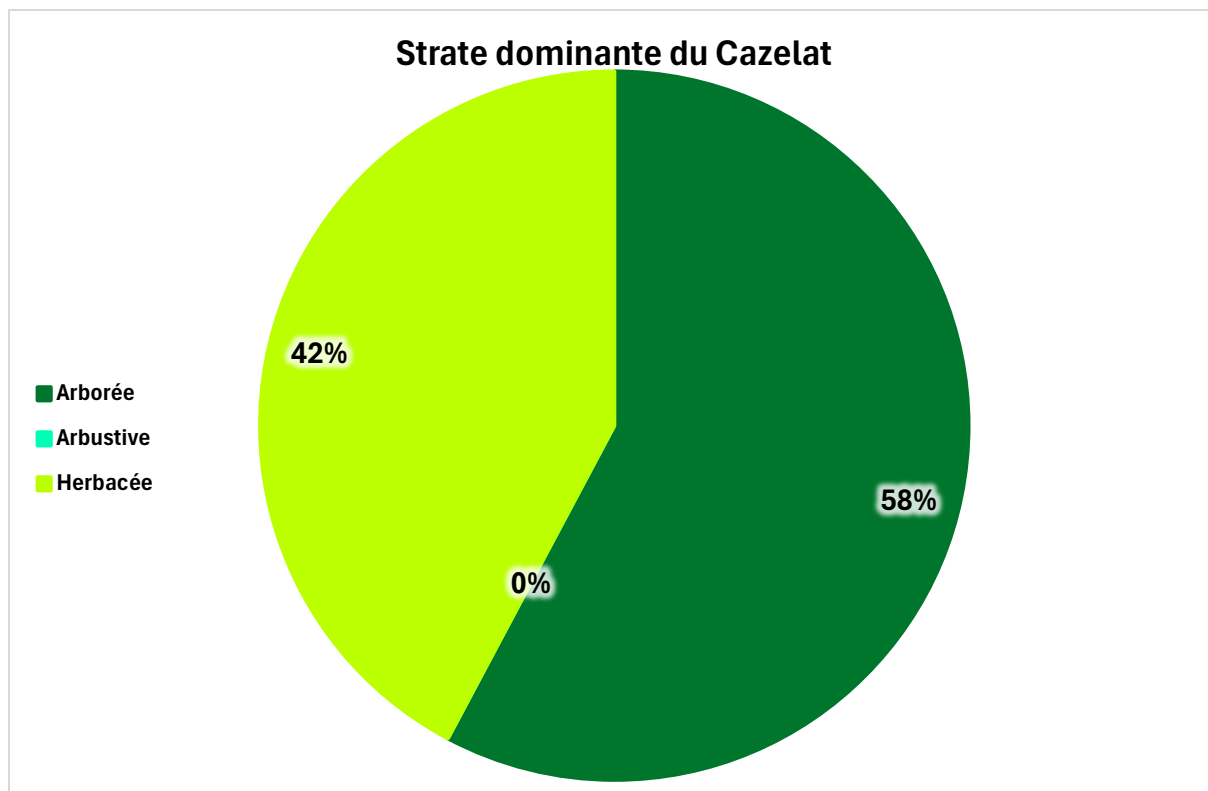
Contexte forestier du Cazelat en eau (mars 2025).

Largeur de la ripisylve du Cazelat



Largeur de la ripisylve du Cazelat

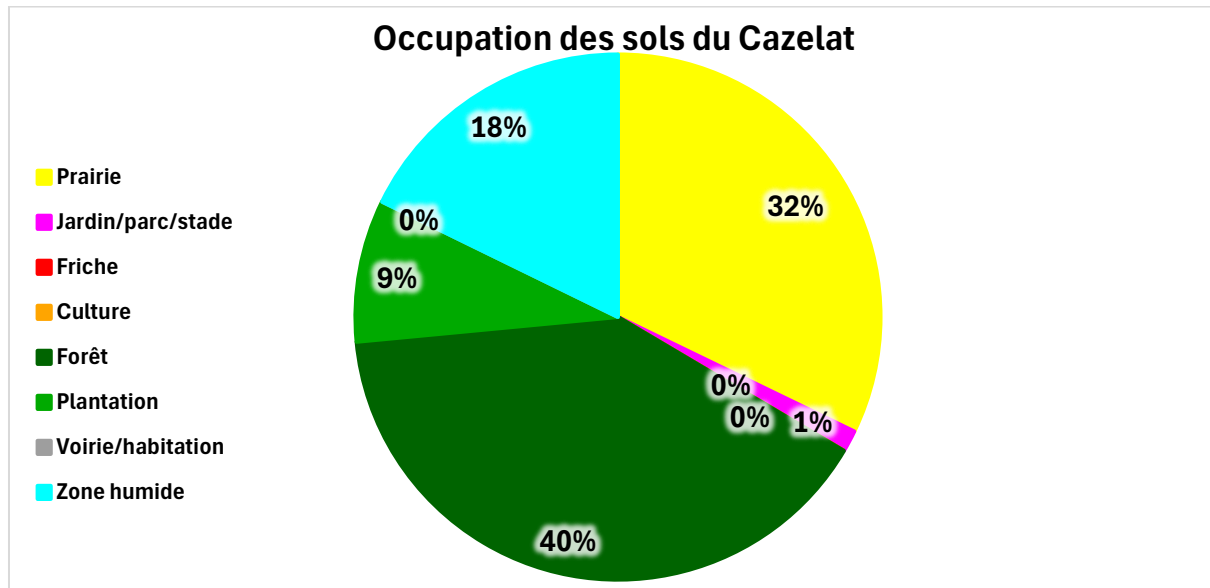
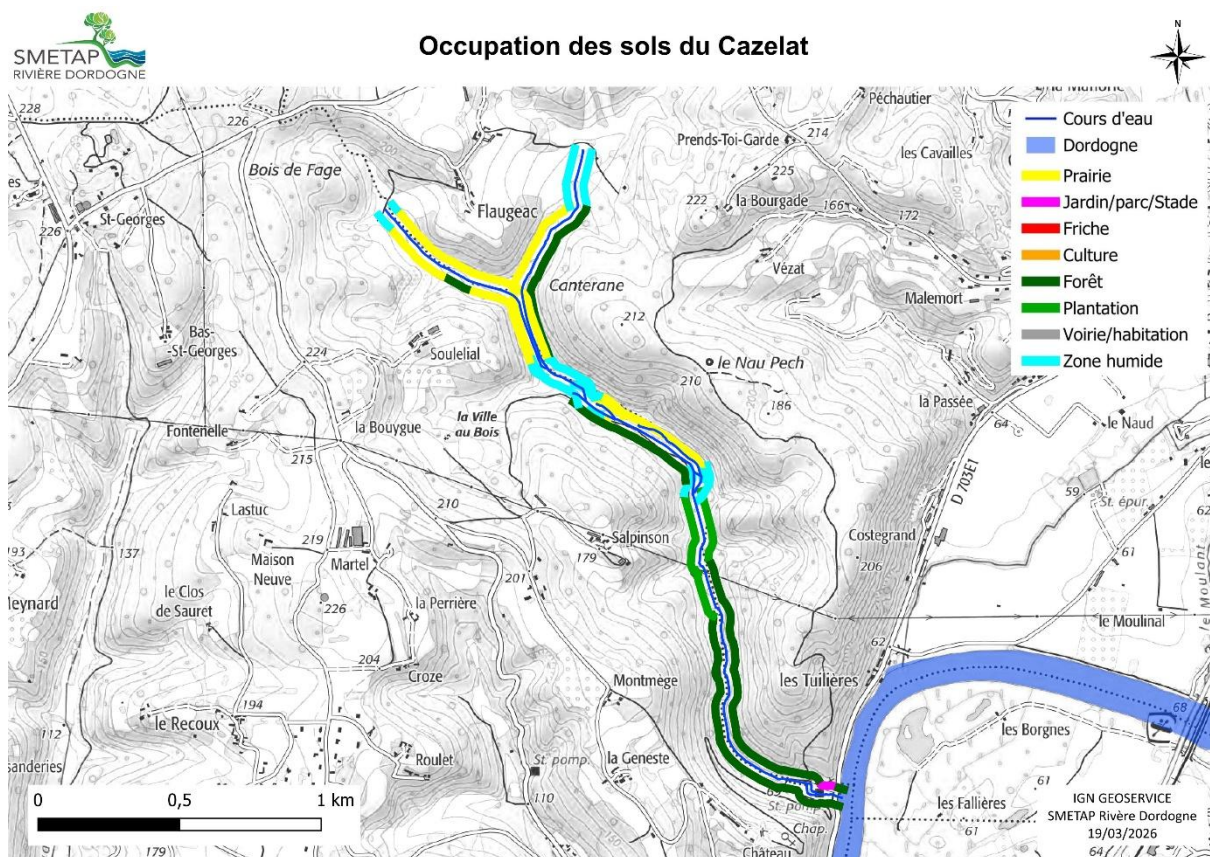




7. Occupation des sols

L'occupation des sols est dominée par la forêt sur 40 % du linéaire, concentrée en partie aval. En amont, ce sont les prairies pâturées qui dominent (32 % du linéaire), ainsi que des prairies humides (18 % du linéaire). En secteur médian, une plantation de frênes occupe 9 % du linéaire, une partie de cette plantation est située sur une zone humide.

Enfin, un petit secteur en extrémité aval, au niveau du forage d'alimentation en eau potable rive gauche, correspond à une pelouse. Cette station d'alimentation en eau potable est un forage en nappe profonde (746 mètres) dans le Jurassique, elle a été mise en service en 2010.



A l'échelle du bassin versant du Cazelat, l'occupation des sols est dominée par les milieux forestiers (72%), et notamment les peuplements de feuillus (68%). Les formations herbacées occupent quant à elles 20 % du territoire et correspondent essentiellement à des zones cultivées et des prairies sur la partie amont (OCS GE de 2021 et COSIA de 2024, IGN). Ainsi, le Cazelat bénéficie d'un contexte favorable vis-à-vis de la qualité de l'eau et des habitats.

8. Milieux et espèces remarquables

Les deux zones humides de tête de bassin sont de superficies assez modestes : environ 2 300 m² pour celle située à l'Ouest (bosquet et prairie humide) et 10 000 m² pour le côté Est (boisement humide). En aval de "Canterane", l'adoucissement de la pente favorise la présence d'une prairie humide occupant toute la largeur du vallon. De type cariçaie, et d'environ 13 000 m², cette prairie humide est pâturée, sans mise en défens, avec un piétinement bovin assez marqué. Enfin, au droit de "Salpinson", une autre zone humide d'environ 20 000 m², est divisée en deux entités : une prairie humide non pâturée en amont et une plantation de frênes ensuite. C'est à partir de cette entité que le ruisseau connaît une pérennité de ses écoulements, sur quelques 300 mètres seulement en période estivale.

La végétation de ces zones humides nécessitera un inventaire exhaustif aux périodes adéquates, cependant, lors des prospections, ont été relevés la présence de : carex sp, petite lentille d'eau, menthe aquatique, iris faux-acore, ache faux-cresson, cardamine des prés, primevère officinal, renoncule âcre, mercuriale pérenne, véronique des ruisseaux, pulmonaire semblable et ficaire.

Concernant la faune contactée, de nombreuses pontes de batraciens, des têtards et des juvéniles de salamandre tachetée ont été repérés dans la zone humide située en aval de "Canterane". La partie aval du ruisseau accueille également plusieurs dizaines de juvéniles de salamandre tachetée. Par ailleurs, un triton palmé juvénile leucique a été repéré au niveau de l'ancien bassin (en assec alors) de stockage d'eau de l'ancienne scierie hydraulique (SMETAP 30/07/2024).



Prairie humide pâturée sans mise en défens, sous "Canterane"

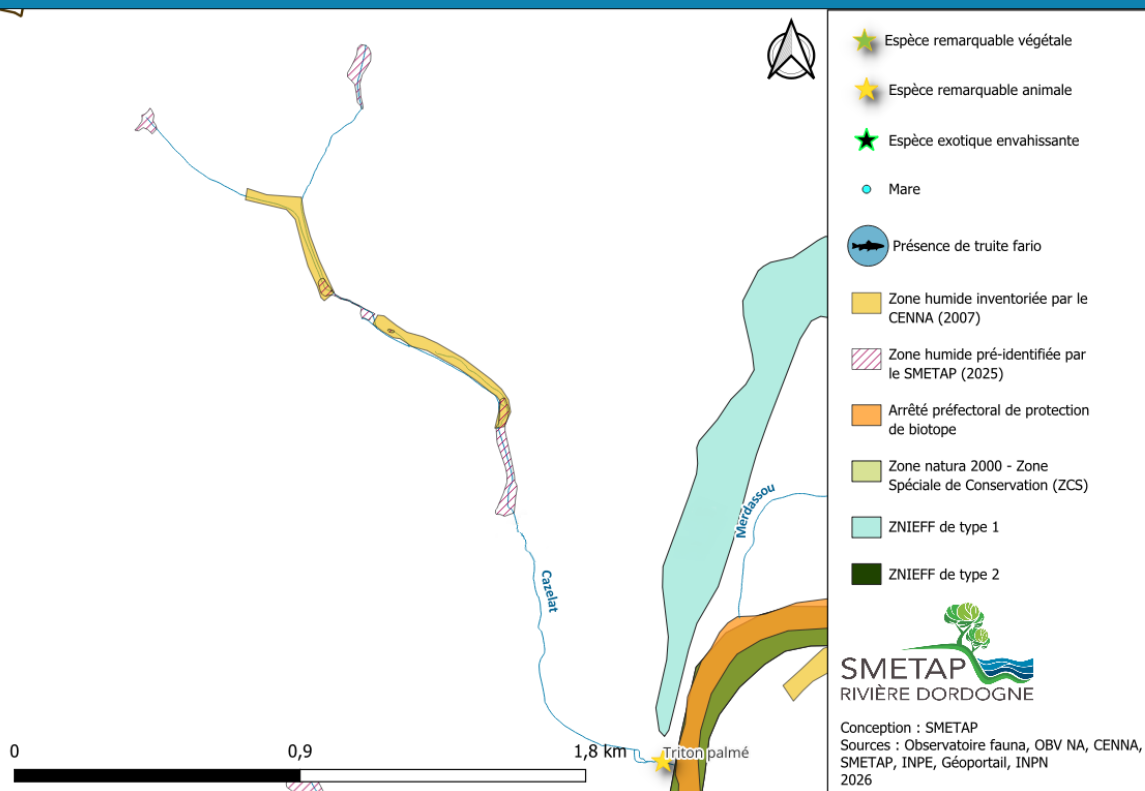


Triton palmé juvénile leucique, aval du Cazelat



Juvénile de salamandre tachetée

Espèces et milieux remarquables - Cazelat



9. Espèces indésirables

Aucune espèce indésirable n'a été relevée sur le Cazelat.

10. Diagnostic / Atouts / Limites

Atouts :

- Secteurs de ruisseau pérennes.
- Naturalité bien conservée, ruisseau très peu anthropisé.
- Bonne présence et largeur de ripisylve et boisements naturels associés.
- Plusieurs zones humides.
- Présence de salamandres tachetées, de tritons palmés et autres batraciens (grenouilles).
- Milieux favorables à la ponte : salamandres, tritons palmés et autres batraciens.

Limites :

- Intermittence des écoulements sur 80 % du linéaire.
- Absence de faune piscicole.
- Important linéaire de berge et zone humide sans mise en défens.



Pontes de batraciens et jeunes têtards, dans la zone humide